

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VERSAILLES - 7803 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 30/10/2024 - 24853 - 2022 B 01478 - 383 765 799 - AXIMUM INDUSTRIE

AXIMUM INDUSTRIE
Société par actions simplifiée au capital de 2.000.000 euros
Siège social : 8 rue Jean Mermoz – 78114 MAGNY-LES-HAMEAUX
383 765 799 RCS VERSAILLES
« La Société »

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 14 OCTOBRE 2024**

PROCES VERBAL

Le lundi 14 octobre 2024, à 8h30, à Magny-les-Hameaux, 8 rue Jean Mermoz,

Stéphanie PAGUET, Président de la société **AXIMUM**, SAS au capital de 21 975 000 € dont le siège social est situé au 8 rue Jean Mermoz à Magny-les-Hameaux (78114), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 582 081 782, Associé unique de la Société,

a, conformément à l'article 19 des statuts, pris les décisions ci-après relatives à :

- Démission du Président et remplacement ;
- Pouvoirs.

Première décision

L'Associé unique, prenant acte de la démission de Madame Sandra CHABRIER-BREIL MARTIN de son mandat de Président de la Société à effet de ce jour, lui donne quitus de sa gestion et décide de nommer en remplacement à compter du 14 octobre 2024, et pour une période de six années, soit jusqu'à la consultation de l'associé unique organisée en 2030 relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029, Monsieur Benoît CASTEX.

Monsieur Benoît CASTEX a déclaré accepter ce mandat et précisé n'être frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction l'empêchant d'exercer le mandat de Président.

Deuxième décision

L'Associé unique décide de conférer tous pouvoirs aux porteurs d'extraits ou de copies du procès-verbal à l'effet d'accomplir tous dépôts et publications y afférents.

L'Associé unique

AXIMUM
Représentée par Stéphane PAGUET

